INFO
RIVERAINS
NOVEMBRE 2026



Fin d'expérimentation du contre-sens cyclable rue Danton

Des aménagements provisoires ont été mis en place depuis fin août 2026 pour expérimenter le contre-sens cyclable rue Danton, entre l'avenue du Général Leclerc et la rue Beaumarchais dans l'objectif de mettre en conformité ce tronçon de la rue (article R.412-28-1 du code de la route).

Initialement prévue jusqu'à mi-octobre, cette phase test a été prolongée jusqu'à maintenant, afin de préciser les observations menées par les services de Rennes Métropole.

L'expérimentation a mis en évidence des difficultés persistantes pour les autres modes et un impact globalement négatif pour les riverains (remontée de file en heures de pointe, franchissement du feu au rouge, conflits entre vélos et automobilistes au droit de la boulangerie notamment).

En conséquence, **le fonctionnement antérieur va être rétabli** (suppression du contre-sens cyclable, rétablissement de 2 files de circulation à l'approche du feu) **dans le courant de la semaine du 23 au 27 novembre** (sous réserve de conditions météorologiques favorables). En revanche, les 2 places de stationnement minute au droit de la boulangerie seront pérennisés pour faciliter l'accès aux commerces.

A l'approche du feu, des modifications de marquage au sol matérialiseront le futur trottoir en rive sud qui sera élargi afin d'améliorer le confort et l'accessibilité des piétons. Ces travaux seront réalisés au cours du 1er semestre 2027.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DirCOM Rennes, Ville et Métropole - K.Argouarc'h - novembre 2026

travaux.rennesmetropole.fr

Rennes Ville et Métropole

DES QUESTIONS ?
comtravaux@rennesmetropole.fr
06 11 54 24 42